



LYON & RHÔNE
**LE LIVRE BLANC
POUR IMPULSER L'ACTION**

— 2026 —

umih69
union des métiers de
l'hôtellerie restauration

CONTEXTE GÉNÉRAL

P4 - P5

ENJEUX TRANSVERSAUX POUR LE SECTEUR CHRDT

P6 - P11

ATTENTES & PRÉOCCUPATIONS SPÉCIFIQUES PAR BRANCHE :

P12 - P15

- La restauration
- L'hôtellerie et l'hébergement
- Les cafés, bars et établissements de nuit

NOTRE ENGAGEMENT POUR LYON

4^e de couverture

MOT DU PRESIDENT DE L'UMIH DU RHÔNE

« Lyon ne serait pas la même sans ses cafés, ses restaurants, ses hôtels et ses établissements de nuit. Derrière ces lieux de vie se cachent des femmes et des hommes qui, chaque jour, nourrissent, accueillent, divertissent, emploient et dynamisent notre ville. Lyon et sa renommée mondiale de ville gastronomique, une image à entretenir et à renforcer urgemment. Le secteur CHRDT est un pilier économique et social de Lyon, mais aussi un marqueur essentiel de son identité.

Avec plus de 5 000 établissements dans la Métropole, des milliers d'emplois, une attractivité touristique reconnue mondialement, notre secteur est un acteur majeur de la vitalité lyonnaise. Il irrigue tous les quartiers, crée du lien, fait rayonner notre culture de l'hospitalité et soutient l'économie locale.

“LE SECTEUR CHRDT EST UN PARTENAIRE DE LA VILLE, PAS UN SPECTATEUR, NOUS DEVONS ÊTRE PARTIE PRENANTE DES DÉCISIONS ET NOUS DEVONS ÊTRE ENTENDUS, ÊTRE CONSIDÉRÉS.”

Pourtant, il souffre et son avenir, plus incertain que jamais, est entre vos mains, vous les futurs élus.

Les conséquences de la crise sanitaire, les nombreuses contraintes administratives, les difficultés de recrutement, la politique de la ville, l'évolution des usages urbains, l'insécurité ou encore la pression réglementaire rendent notre activité de plus en plus fragile. Beaucoup d'établissements ont fermé, d'autres peinent à survivre. Et malgré tout, nous restons là, investis, debout, engagés.



**Thierry Fontaine,
Président général
de l'Umih du Rhône**

Aujourd'hui, à l'approche des élections municipales, nous lançons un appel clair : celui de l'écoute et de l'action. Les choix municipaux des années à venir, en matière de mobilité, de sécurité, de développement urbain, de tourisme ou de vie nocturne, auront un impact direct sur notre survie ou notre renaissance.

Ce livre blanc est une main tendue à vous, candidats, et aux futurs élus, un outil de dialogue, une contribution constructive. Il rassemble les attentes concrètes des professionnels de chaque branche et propose des pistes d'actions pour construire ensemble une ville accueillante, équilibrée, vivante.

Car le secteur CHRDT est un partenaire de la ville, pas un spectateur, nous devons être partie prenante des décisions et nous devons être entendus, être considérés. L'Umih du Rhône, regroupant près d'un millier d'adhérents, s'est toujours rendue disponible pour échanger, pour accompagner et pour avancer aux côtés des institutions locales dans l'intérêt des professionnels de son secteur qui font rayonner la ville de Lyon.

Monsieur, Madame le ou la futur(e) maire : travaillons ensemble pour que Lyon reste une ville où il fait bon vivre, bon manger, bon sortir et bon travailler. »

CONTEXTE GÉNÉRAL

LE SECTEUR CHRDT : MOTEUR ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL DE LA VILLE DE LYON

Le secteur des Cafés, Hôtels, Restaurants, Discothèques et Traiteurs (CHRDT) constitue un acteur structurant de la vie lyonnaise, bien au-delà de sa seule vocation touristique et commerciale. Il est l'un des premiers employeurs privés de la Ville et de la Métropole, il participe activement à l'attractivité touristique et contribue quotidiennement à l'identité culturelle et sociale de la ville.

UN POIDS ÉCONOMIQUE MAJEUR

Avec plus de 5 000 établissements dans la Métropole de Lyon, dont une grande partie en centre-ville, les CHRDT représentent :

- Des milliers d'emplois directs et indirects, ancrés localement
- Une source importante de fiscalité pour la collectivité
- Un acteur-clé dans les chaînes du tourisme, du commerce et de l'événementiel

Notre présence dans la ville est transversale, rassurante et structurante : nous faisons vivre les places, les rues, les quartiers, tout en contribuant au rayonnement de Lyon comme capitale mondiale de la gastronomie et ville européenne de la convivialité. À ce titre, en tant qu'acteurs économiques à part entière, nous souhaitons être pleinement accompagnés par les services économiques, et non considérés uniquement sous le prisme touristique.

UN SECTEUR À BOUT DE SOUFFLE

Lyon demeure une destination prisée, tant pour les touristes que pour les professionnels. Pourtant, l'écosystème CHRDT est aujourd'hui à bout de souffle, fragilisé de plus en plus chaque année.

Le contexte économique général pèse, ajoutons à cela une réglementation toujours plus exigeante et contraignante, une concurrence déloyale grandissante, l'inflation des charges, une fréquentation internationale en recul, un personnel en tension, et une dynamique post-COVID encore fragile : l'ensemble du secteur est sous pression.

Beaucoup d'établissements ferment, d'autres peinent à maintenir leur équilibre

économique et à se projeter dans l'avenir. De nombreux établissements travaillent aujourd'hui avec des marges réduites, un personnel épuisé, et des incertitudes structurelles.

- Les réglementations locales, en matière d'urbanisme, de terrasses, de bruit ou d'environnement, notamment en matière de mobilité (ZTL, stationnement), accentuent le décrochage entre les réalités du terrain et les politiques publiques et renforcent le sentiment d'incompréhension entre les professionnels et la municipalité. Cette déconnexion déstabilise la capacité de notre secteur à se projeter, investir et innover.

UN AVENIR INCERTAIN, UN DIALOGUE NÉCESSAIRE

Les professionnels du CHRTD ont toujours su s'adapter aux nouvelles tendances, aux crises sanitaires, aux évolutions sociétales. Mais ils ne peuvent pas le faire seuls.

Les enjeux environnementaux, l'évolution des usages urbains, la transformation numérique, la transition énergétique et l'attractivité de l'emploi sont des défis majeurs que nous devons relever avec les pouvoirs publics locaux, **pas en dépit d'eux**. Nous appelons les futurs élus de la Ville de Lyon à engager un dialogue structuré, permanent et loyal avec notre secteur.

LE SECTEUR CHRDT N'EST PAS UN PROBLÈME À GÉRER, MAIS UNE RESSOURCE À SOUTENIR. IL PEUT ÊTRE UN LEVIER STRATÉGIQUE POUR BÂTIR UNE VILLE : PLUS HUMAINE, PLUS DYNAMIQUE ÉCONOMIQUEMENT, PLUS ATTRACTIVE, ET PLUS ÉQUILIBRÉE DANS SES USAGES.

Ce livre blanc est une proposition de dialogue et d'engagement. À l'écoute doit succéder la co-construction. Il en va de l'avenir d'un pan vital de la vie lyonnaise.

“**LES MOTS D'AMOUR
C'EST BIEN,
LES PREUVES D'AMOUR
C'EST MIEUX.”**



DIAGNOSTIC : ENJEUX TRANSVERSAUX

AU-DELÀ DES SPÉCIFICITÉS PROPRES À CHAQUE BRANCHE, LES PROFESSIONNELS DES CHRDT À LYON PARTAGENT UN SOCLE DE PRÉOCCUPATIONS COMMUNES.

Ces enjeux, s'ils ne sont pas pris à bras-le-corps par la future équipe municipale, menacent à court terme la pérennité de nombreux établissements et à long terme l'attractivité globale de la ville. Plusieurs principaux enjeux transversaux sont clairement et logiquement identifiés :

SÉCURITÉ :

Vivre Lyon librement, de jour comme de nuit.

Une ville plus sûre jour et nuit
pour les Lyonnais et les touristes

ATTRACTIVITÉ :

- Accès et mobilité dans la ville
- Formation des futurs professionnels du secteur CHRDT
- Politique de propreté de la ville

ÉCONOMIE :

- Fiscalité locale
- Lutte contre la concurrence déloyale
- Soutien à la formation et à l'apprentissage

SÉCURITÉ :

Sécurité et tranquillité publique : un équilibre à construire

Les professionnels partagent la volonté d'une ville apaisée, mais ils constatent que les dispositifs de sécurité sont parfois inadaptés ou inégalement répartis. Le constat porté est clair, les pouvoirs publics semblent avoir abandonné la gestion de l'espace public.

La multiplication des incivilités, nuisances et vols devant les établissements représente un défi majeur, souvent supporté par les exploitants contraints de recourir à une sécurité privée renforcée et coûteuse.

Le problème de manque chronique de moyens policiers est une question récurrente, sans solution durable, alors que l'impact est considérable pour les commerçants et l'attractivité de la ville.

Nos attentes :

Rétablissement des patrouilles de Police de proximité de nuit comme il existait auparavant
→ Avantages : meilleur lien Commerçants-Police, communication efficace, remontées rapides des problèmes, suivi par quartier, climat plus apaisé.

Améliorer l'accueil des touristes dans les commissariats : formation multilingue des agents et création d'unités dédiées aux plaintes et problématiques touristiques.

Une meilleure répartition et un renforcement des forces de sécurité sur les zones à forte densité d'établissements.

Une coordination renforcée entre Police municipale, nationale et services de médiation.

Des décisions en matière de moyens : caméras, effectif de police renforcé...

Nommer un interlocuteur dédié pour les questions de sécurité et de régulation au sein des équipes municipales.



ATTRACTIVITÉ :

Longtemps considérée comme la seconde ville de France, Lyon a su incarner un modèle d'équilibre entre dynamisme économique, excellence gastronomique et qualité de vie. Cette singularité, qui faisait d'elle une destination pleine de promesses, tend aujourd'hui à s'éroder.

L'écosystème lyonnais, pourtant riche et diversifié, ne suffit plus à irriguer la vitalité économique, commerciale et touristique d'une ville qui semble peu à peu perdre de sa superbe. L'image de Lyon se fragilise, et avec elle, le sentiment d'attachement et de fierté de ceux qui la faisaient vivre au quotidien.

DÉSORMAIS, L'ENJEU N'EST PLUS SEULEMENT DE SÉDUIRE LES TOURISTES INTERNATIONAUX, MAIS BIEN DE RÉCONCILIER LYON AVEC L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE RHODANIEN.

Les habitants de la Métropole élargie et de la région Auvergne-Rhône-Alpes représentent un levier essentiel pour la relance du commerce de proximité, de la restauration et de la vie urbaine.

Il faut redonner envie de venir à Lyon, comme autrefois, pour une balade, un repas, un moment de convivialité.

La ville subit des transformations qui interrogent quant à l'anticipation et la gestion des opérations menées. Les Lyonnais et les touristes subissent depuis des mois des travaux interminables, sans aucune vision réelle sur leurs termes mettant en péril un peu plus chaque jour toute la vie économique. La piétonnisation du centre-ville n'est pas remise en cause mais son organisation est jugée déplorable par les conséquences économiques graves qui menacent nos commerces.

La ville doit redevenir un pôle d'attractivité et de plaisir, où l'on vient non par nécessité, mais par envie. Cela suppose de réinjecter du souffle, de la vitalité et de la confiance dans le cœur de ville, de repenser l'accueil, l'accessibilité et l'expérience urbaine. C'est à cette condition que Lyon pourra retrouver sa place de métropole inspirante, vivante et hospitalière.

MOBILITÉ ET ACCESSIBILITÉ : UNE VILLE QUI DOIT RESTER ACCESSIBLE, ACCUEILLANTE ET VIVANTE

L'évolution des politiques de mobilité dans la ville a profondément bouleversé l'accès aux établissements CHRDT, notamment en Presqu'île et dans les zones centrales.

Nos attentes :

- Une concertation systématique avant toute modification de voirie ou de circulation impactant les zones commerçantes et touristiques, et une prise en compte de nos discussions.
- La création de solutions de stationnement de courte durée, pratiques et signalées, une gratuité de la première heure par exemple.
- Des tarifs préférentiels TCL pour les clients des hôtels.

- Le développement de modes de transport adaptés aux horaires d'ouverture des établissements : transports en commun renforcés les soirs et week-ends.
 - Optimisation des parkings relais en périphérie (application de réservation, sécurité renforcée aux abords, notamment pour les femmes).
 - Signalétique urbaine : une meilleure signalisation pour les visiteurs, installation de panneaux par quartier pour orienter touristes et habitants vers les restaurants, bars et lieux attractifs (ex. pictogrammes fourchette/assiette). Mise en avant des quartiers.
 - Campagne de communication positive de la destination, investissement en communication : promotion ciblée comme des campagnes types « City Break – Lyon, destination 4 saisons » en lien avec l'Office de Tourisme.
 - Valoriser davantage les engagements des professionnels du secteur en matière de développement durable, notamment à travers les labels (ex. Clé Verte), afin de refléter les réalités actuelles et de renforcer l'image responsable et attractive de la ville.
-

RECRUTEMENT, FORMATION : UN DÉFI POUR TOUS

Le manque de personnel est devenu structurel, avec des difficultés à recruter, fidéliser et former. Cela freine la reprise de l'activité, empêche certains établissements d'ouvrir à plein régime, et nuit à la qualité de service et à la prestation d'accueil des visiteurs, par conséquent à l'image directe de la destination.

Nos attentes :

Le soutien à des campagnes locales de valorisation des métiers de l'hospitalité.

Des partenariats renforcés avec les CFA, lycées hôteliers, organismes de formation.

L'expérimentation de dispositifs locaux innovants (logement temporaire, bourses à la formation...).

Mise en place d'une collaboration avec la Mission Locale : création de modules de formation spécifiques pour les futurs salariés du secteur, pour l'insertion professionnelle.

PROPRETÉ ET ATTRACTIVITÉ : UN ENJEU URGENT POUR LYON

La propreté d'une ville est bien plus qu'une question de confort ou d'esthétique : c'est un marqueur fort d'attractivité, d'image et de qualité de vie. Or, à Lyon, la situation laisse trop souvent à désirer.

Les témoignages de professionnels comme de riverains convergent : rues mal entretenues, déchets persistants, dépôts sauvages, espaces verts dégradés, et dans certains parcs, la présence alarmante de seringues ou de détritus dangereux.

Pour les acteurs du secteur CHRTD, cette réalité est directement préjudiciable :

Les clients, qu'ils soient locaux ou visiteurs étrangers, associent immédiatement la qualité de l'accueil et des établissements à l'environnement urbain qui les entoure.

Les hôteliers et restaurateurs investissent lourdement pour maintenir un haut niveau de propreté et d'hygiène dans leurs établissements, mais voient leur image ternie par un espace public qui ne reflète pas le même standard.

Les touristes comme les investisseurs étrangers, premiers utilisateurs des hôtels, jugent une ville dès leurs premiers pas : une rue mal entretenue, une place souillée, un parc insalubre deviennent des repoussoirs.

Nos attentes :

Mettre en place un plan renforcé de propreté urbaine avec une meilleure fréquence de nettoyage dans les zones sensibles (quartiers touristiques, rues commerçantes, espaces proches des établissements CHRTD).

Associer les professionnels CHRTD et les associations locales dans un dispositif de signalement rapide et efficace.

Valoriser une image de ville propre et accueillante, au même titre qu'on valorise la gastronomie ou la culture.

LA PROPRETÉ N'EST PAS UNE OPTION : C'EST UNE CONDITION ESSENTIELLE POUR QUE LYON RESTE UNE DESTINATION ATTRACTIVE, VIVABLE ET DIGNE DE SON RANG.

ÉCONOMIE :

SOUTIEN ÉCONOMIQUE / FISCALITÉ LOCALE ET CHARGES : SORTIR DE LA SPIRALE PUNITIVE

Les professionnels subissent une pression fiscale croissante au niveau local (taxes sur les enseignes, redevances terrasse, droits de voirie, etc.), sans toujours percevoir de retour d'investissement ou de services améliorés en contrepartie.

COÛT DU TRAITEMENT DES DÉCHETS POUR LES CHRTD

«Là où s'empilent les déchets, grandit aussi le prix à payer.»

La hausse continue des coûts liés à la gestion des déchets est aujourd'hui une réalité incontournable pour les établissements CHRTD. Ceux-ci subissent une double contrainte :

- les enlèvements facturés directement par la Métropole,
- l'obligation de souscrire à des services privés complémentaires pour assurer un traitement conforme aux normes.

Cette charge, en hausse constante, pèse lourdement sur les entreprises et doit être intégrée dans les politiques locales de soutien économique au secteur.

Nos attentes :

Ne plus subir de double facturation pour le traitement des déchets.

Exonérations ou réductions temporaires de certaines taxes locales (taxe sur les terrasses, taxe de voirie, droits de stationnement, redevance d'occupation du domaine public).

Extension des droits de terrasses à l'année.

Une logique de fiscalité équitable et incitative, intégrant les efforts en matière de transition écologique, d'emploi local ou de formation.

Aides municipales pour la transition écologique : réduction de consommation d'eau/énergie, gestion des déchets, mobilier durable.

Faciliter l'accès au foncier ou aux locaux à loyers raisonnables / Soutenir la mise en place d'un encadrement des loyers commerciaux à Lyon afin de limiter la pression immobilière et préserver la vitalité du commerce indépendant.

PRINCIPAL DÉFI : LA LUTTE CONTRE LA CONCURRENCE DÉLOYALE

Terrasses, bruit, accessibilité, normes ERP... Les établissements CHRDT sont confrontés à une complexité croissante de règles et de démarches administratives, souvent perçues comme opaques, rigides ou contradictoires selon les services. Les professionnels sérieux s'efforcent pourtant de s'y conformer, au prix d'investissements et d'efforts constants, tandis qu'une partie des acteurs contourne ou ignore totalement ces obligations. Ce déséquilibre alimente un sentiment d'injustice et fragilise la compétitivité des entreprises du secteur respectueuses des règles.

Plus inquiétant encore, certains services municipaux semblent eux-mêmes manquer d'harmonisation ou de clarté dans l'application des réglementations, ce qui accroît la confusion et laisse prospérer des pratiques déloyales. **Pour l'Umih du Rhône, la lutte contre ces dérives constitue le combat central de son nouveau mandat** : il s'agit de rétablir des conditions de concurrence équitables et de défendre la valeur du travail bien fait, indispensable à l'attractivité et à la crédibilité de notre secteur.

Nous devons protéger, ensemble, les acteurs respectueux des règles et combattre les mercenaires peu scrupuleux.

Nos attentes :

- Convenir d'un tableau de bord partagé en définissant des indicateurs clés communs pour mesurer la performance économique du secteur.
- Un guichet unique CHRDT à la mairie de Lyon, avec des référents formés aux spécificités de notre secteur et maîtrisant les règles et leurs évolutions parfois complexes et rapides.
- Des contrôles réguliers et équitables pour lutter contre une concurrence déloyale flagrante, faire respecter les règles qui sont les mêmes pour tous.
- L'instauration d'un contrôle automatique à l'ouverture de chaque nouvel établissement relevant du secteur CHRDT, (vérification de la conformité du lieu et de son équipement par rapport à son code APE, aux licences...).
- Un dialogue plus souple sur l'utilisation de l'espace public, notamment en matière de terrasses annuelles ou saisonnières.
- Aides aux professionnels du secteur quand ils subissent la mutation de la ville (travaux, accessibilité restreinte...).

ATTENTES & PRÉOCCUPATIONS SPECIFIQUES PAR BRANCHE

LA RESTAURATION ET LES TRAITEURS ORGANISATEURS DE RÉCEPTION

Les restaurants, cafés, brasseries et traiteurs contribuent directement à l'emploi, à l'innovation culinaire et à la réputation gastronomique de Lyon dans le monde.

L'après-Covid n'a rien d'un mythe : de nombreux restaurateurs souffrent encore et peinent à se relever de cette période exceptionnelle. Plus que jamais, ils ont besoin de se sentir soutenus et écoutés afin de pouvoir exercer leur activité dans des conditions favorables et pérennes.

Pour les organisateurs de réceptions et traiteurs, la situation est à la fois riche d'opportunités et pleine de défis.

Entre contraintes réglementaires, coûts élevés, accès à l'espace public, difficultés de recrutement et transition écologique, de nombreux professionnels se trouvent confrontés à des obstacles qui freinent leur développement et limitent leur capacité à créer de la valeur pour la ville.

Ce chapitre vise à présenter les attentes et préoccupations spécifiques de cette branche stratégique. Il s'agit de proposer un cadre permettant aux acteurs du secteur de continuer à innover, à se développer et à contribuer à la vitalité de Lyon, tout en respectant les attentes de sécurité, de propreté et de qualité de vie dans l'espace urbain.

Les enjeux spécifiques :

Attractivité de la ville / Difficulté de recrutement / Complexité réglementaire (hygiène, accessibilité, terrasses...) / Clarté des appels d'offres / Survie des professionnels du secteur.

Nos attentes :

- Contrôles et concurrence déloyale :

Contrôles par la DECA jugés mal ciblés : il est constaté que sont contrôlés très souvent les mêmes établissements, alors que ceux non déclarés ne font l'objet d'aucun contrôle.

Demande de fermeté sur les licences, codes NAF (ex. épiceries, boulangeries, cavistes ne respectant pas les règles), en lien avec la réelle activité pratiquée.

Un contrôle systématique à chaque ouverture d'établissement est envisagé, notamment à travers l'hypothèse d'un numerus clausus destiné à limiter le nombre de restaurants sur le territoire lyonnais. Cette piste mérite d'être étudiée. Toutefois, avant d'envisager un tel dispositif, il apparaît essentiel de garantir des contrôles homogènes et équitables. Une application rigoureuse et impartiale de la réglementation en vigueur constituerait assurément une première étape naturelle vers une régulation efficace du secteur et une maîtrise des ouvertures non encadrées.

- Sensibilisation des collectivités aux spécificités du métier de Traiteurs dans le cadre des appels d'offres, il nous semble essentiel que les collectivités aient un regard attentif sur les entreprises sélectionnées, notamment en matière de respect des normes d'hygiène, d'existence de laboratoires conformes, d'agrément etc.
- Attribution de points supplémentaires dans les appels d'offres pour les entreprises favorisant l'embauche en insertion.



L'HÔTELLEURIE

L'hôtellerie lyonnaise, c'est bien plus qu'un attrait touristique, c'est une colonne vertébrale économique. Avec près de 120 hôtels et plus de 8 000 chambres à l'échelle de la ville, Lyon se place parmi les métropoles françaises les mieux dotées en capacité d'accueil haut de gamme.

Nos établissements génèrent des emplois nombreux (réception, entretien, restauration, services associés), attirent des délégations économiques, des investisseurs étrangers, des congrès, et participent directement à la dynamique des quartiers commerçants et centres-villes.

L'hôtellerie est la première vitrine que découvre un visiteur, qu'il vienne pour affaires ou pour le plaisir. L'accueil, le standing, la propreté, la qualité du service et le positionnement géographique des établissements contribuent tous à façonner l'image de Lyon et à refléter son art de vivre.

Affirmer l'hôtellerie comme un acteur économique majeur, non uniquement touristique, c'est reconnaître son rôle crucial dans l'emploi, dans l'attractivité, dans la compétitivité de Lyon.

Les enjeux spécifiques :

Concurrence déloyale des plateformes de location courte durée.

Affectation de la taxe de séjour.

Attractivité de la destination.

Nos attentes :

- Lutter contre les hôtels clandestins en les requalifiant en ERP.
- Anticiper et harmoniser la réglementation sur les meublés touristiques dans l'ensemble des 58 communes de la Métropole (actuellement appliquée uniquement à Lyon).
- Application rigoureuse et homogène de la loi Le Meur dès la publication de son décret, afin d'assurer un cadre opérationnel clair, protecteur et équitable pour les professionnels du secteur.
- Facilitation du stationnement, gratuit ou préférentiel pour les clients des hôtels, mais également les artisans.
- Aménagements urbains : places de dépose et PMR devant les hôtels et mise à niveau des trottoirs pour respecter les normes d'accessibilité.
- Créer des postes de contrôleurs financés par la taxe de séjour.
- Révision des statuts de l'Office de Tourisme : face à la baisse de ses subventions, il peut être nécessaire de repenser le statut de l'Office de Tourisme : un passage en EPIC permettrait de lui attribuer l'intégralité de cette ressource, afin de renforcer la promotion de la destination et d'améliorer l'accueil des visiteurs.
- Attribution d'un siège de membre de droit à un représentant de l'Umih du Rhône au sein du bureau de l'Office de Tourisme.
- Proposition d'un observatoire partagé sur les nuisances.
- Crédit d'un label « Hôtels durables de Lyon » ou autre spécifique à Lyon...

CAFÉS, BARS ET ÉTABLISSEMENTS DE NUIT

Les bars, brasseries et établissements de nuit ne sont pas seulement des lieux de divertissement : ils constituent un véritable moteur économique et social pour Lyon.

Ces établissements font face à des défis spécifiques : réglementation stricte et parfois complexe, tensions sur l'espace public, enjeux de sécurité et de nuisance, pression sur les ressources humaines et nécessité d'adapter leur offre aux évolutions des modes de consommation. Les professionnels doivent conjuguer qualité de service, respect des normes et convivialité, tout en maintenant leur rentabilité dans un contexte concurrentiel fort.

Les enjeux économiques et sociaux de la vie nocturne lyonnaise sont considérables, les professionnels attendent la mise en place de politiques publiques leur permettant de contribuer pleinement à la vitalité et à l'image de Lyon, de jour comme de nuit.

Les enjeux spécifiques :

Réputation des lieux festifs vs nuisances.

Fermetures administratives parfois injustifiées.

Contrôles inégaux.

Vie nocturne en danger.

Réglementation complexe.

Propositions générales :

- Création d'Assises annuelles de l'économie touristique et festive lyonnaise.
- Réinstaurer une Fête des Lumières à l'esprit d'antan : les professionnels du secteur CHRTD expriment le souhait de redonner à la Fête des Lumières son esprit originel, centré sur la convivialité, la proximité et le rayonnement populaire. Au fil des années, l'événement a parfois perdu de son authenticité au profit d'une logique trop institutionnelle. Revenir à des installations accessibles, réparties dans les différents quartiers, et favoriser la participation des habitants et des commerces locaux permettrait de renforcer l'appropriation de la fête par les Lyonnais tout en générant davantage de retombées pour l'économie locale.
- Réorganisation de travail des Cotech pour une visibilité plus grande et une efficacité renforcée : connaissance de l'ordre du jour en amont par exemple pour identifier les établissements et pouvoir préparer la réunion.
- Réduction des délais de traitement des demandes d'événementiel.
- Uniformiser les classifications ERP des établissements dansants pour éviter une concurrence déloyale là aussi très présente.

NOTRE ENGAGEMENT POUR LYON

L'Umih du Rhône en appelle à la responsabilité des futurs élus municipaux pour faire du secteur des cafés, hôtels, restaurants, discothèques et traiteurs (CHRDt) un véritable levier et acteur économique de rayonnement et d'attractivité pour la ville de Lyon.

Ce secteur, pilier de la vie économique, sociale et culturelle lyonnaise, mérite une reconnaissance pleine et entière ainsi qu'un engagement politique fort.

Les représentants de l'Umih du Rhône souhaitent instaurer un partenariat stratégique, fondé sur l'écoute, le dialogue et le bon sens, afin de construire ensemble une vision ambitieuse pour Lyon, au service de ses habitants, de ses visiteurs et de son tissu entrepreneurial.

NOUS APPELONS LES FUTURS ÉLUS À INSCRIRE LE SECTEUR DES CHRDt AU CŒUR DU PROJET MUNICIPAL, POUR UNE VILLE ÉQUILIBRÉE ENTRE QUALITÉ DE VIE, ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE ET DYNAMISME ÉCONOMIQUE.

Ce livre blanc est une main tendue au dialogue, à la co-construction et à la responsabilité partagée. Le secteur CHRDt à Lyon est un pilier de l'économie locale et de l'attractivité de la destination. Cependant, les professionnels font face à des défis sérieux : rentabilité menacée, normes multiples, concurrence, coûts élevés, difficulté de recrutement. **L'Umih du Rhône appelle les futurs élus municipaux à prendre pleinement la mesure de ce secteur, en adoptant des politiques ambitieuses mais现实的, basées sur la concertation.** Nous pensons que Lyon peut retrouver ou renforcer son rayonnement en affirmant son modèle : qualité, diversité, durabilité, convivialité.

Ses représentants sont à la disposition de la prochaine équipe municipale pour ouvrir sans délai un cadre de travail collaboratif, pérenne et opérationnel.

CONTACTS UMIH RHÔNE



309 RUE DUGUESCLIN 69007

CONTACT@UMIH69.FR / 04.78.72.36.42

ANNE FOREST

ANNE.FOREST@UMIH69.FR / 06 17 17 31 74 / 04.72.71.63.65